



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée :

**QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE, DU CONSEIL DE LA VILLE DE SUTTON SERA TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉ AU 11, RUE PRINCIPALE SUD, LE 27 MAI 2026, À 19 H 30.**

Au cours de cette séance, les délibérations se porteront sur les sujets suivants :

- Examen et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2026;
- Dépôt du projet de remplacement du *Règlement de zonage* numéro 115-2 et ses amendements;
- Dépôt du projet de remplacement du *Règlement de lotissement* numéro 116 et ses amendements;
- Dépôt du projet de remplacement du *Règlement de construction* numéro 117 et ses amendements;
- Dépôt du projet de remplacement du *Règlement concernant les dérogations mineures* numéro 119;
- Dépôt du projet d'abrogation du *Règlement portant sur les plans d'aménagement d'ensemble* numéro 120;
- Dépôt du projet d'abrogation du *Règlement relatif aux usages conditionnels* numéro 188 et ses amendements;
- Dépôt du projet de remplacement du *Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)* numéro 220;
- Dépôt du projet de remplacement du *Règlement relatif à l'émission des permis et certificats* numéro 251 et ses amendements;
- Dépôt du projet de modification du *Règlement de contrôle intérimaire relatif aux enjeux en logement et à la qualité de l'eau potable d'un système d'alimentation privé* numéro 328 et son amendement;

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **15<sup>e</sup> jour** du mois de **mai** de l'an **2026**.

*Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire*  
*Greffière et directrice des affaires juridiques*